

LE DESIGN APPLIQUÉ AUX POLITIQUES PUBLIQUES : RETOURS D'EXPÉRIENCE ET PERSPECTIVES POUR DEMAIN

Béatrice Gisclard, A.T.E.R. Université de Nîmes / EA PROJEKT 7447

- À quelle démarche de design dans l'action publique avez-vous participé ou contribué (**atelier, projet, formation, commande publique**) ? plusieurs choix possibles.
- Quelle démarche ou expérience de design dans l'action publique, souhaitez-vous décrire ?

L'innovation sociale territorialisée : un levier de réappropriation du risque inondation par les habitants. L'exemple des crues rapides dans les territoires ruraux du Gard et du Vaucluse.

Alors qu'on attend beaucoup de lui, l'habitant, convoqué sous le terme de « citoyen » dans les dispositifs technocratiques de gestion des risques, est pourtant une « entité » abstraite dont les dimensions psychosociologiques sont trop souvent sous-estimées par les pouvoirs publics lorsque se confrontent des logiques administratives et des logiques de crise. Depuis la loi de 2004 (Modernisation de la sécurité civile) et comme cela a été redit en 2014 dans la Stratégie Nationale de Gestion du Risque Inondation (SNGRI), « *toute personne concourt par son comportement à la sécurité civile* ». En tant que premier acteur de sa sécurité, l'individu a donc un rôle à jouer, on attend de lui qu'il ait des comportements adaptés. Mais la volonté de l'État d'impliquer les individus dans des dispositifs relatifs aux risques n'est pas toujours dénuée d'une certaine ambivalence, créant un décalage entre les discours et les faits. La notion d'*empowerment* a peu d'écho au niveau individuel dans un état fortement centralisé tel que la France (Balazard et Genestier, 2009). Les termes du « contrat » vis-à-vis du risque n'étant pas explicites, les individus ignorent qu'ils sont acteurs de leur sécurité (ou qu'ils peuvent l'être) considérant que l'État-providence à qui ils ont délégué cette fonction y pourvoira ainsi qu'il l'a fait jusqu'à présent. Par ailleurs, le désengagement de l'État dans la gestion des risques en général se traduit par un transfert de ses compétences sur les collectivités locales, ces dispositions impliquent **un nouveau partage des responsabilités** et interroge quant aux conséquences des futurs dispositifs de péréquation financière entre les territoires.

Notre recherche doctorale questionne **la place de l'individu dans la gestion du risque en France** en étudiant le cas des crues rapides dans les territoires ruraux du Gard et du Vaucluse. Premier risque naturel en France, l'inondation est aussi le risque le plus fréquent et le plus dommageable (Cepri, 2013 ; CCR, 2016). Par une recherche action interdisciplinaire, mobilisant la géographie des risques, la psychologie environnementale et le design social, **nous avons cherché à déterminer les leviers**

d'action possibles pour une réappropriation du risque par les habitant-e-s sur leur territoire à travers l'innovation sociale. L'innovation sociale apparaît comme une force de transformation politique (Klein et Harrison, 2010), car elle bouleverse les normes et les agencements institutionnels en générant des processus de subversion (ou d'adaptation) à travers des expérimentations. L'innovation sociale entendue ici comme l'auto-organisation à des échelles locales, de communautés centrées sur des problématiques complexes non résolues par l'institution, représente alors un potentiel intéressant. Mais en tant que processus social, elle ne se décrète pas plus qu'elle ne s'impose sur simple décision institutionnelle.

Ainsi un protocole spécifique a été mis en œuvre sur quatre territoires ruraux du Gard et du Vaucluse soumis au risque de crues rapides en combinant différentes approches méthodologiques afin de vérifier notre positionnement théorique. Une approche qualitative avec des entretiens passés auprès des gestionnaires et des sinistrés a été réalisée (69 entretiens non directifs), puis une approche quantitative avec un questionnaire administré sur les communes pilotes et enfin **un atelier créatif menés avec des habitant-e-s** d'une des communes, nourri par les résultats obtenus au cours de la recherche.

L'atelier, basé sur des méthodologies de codesign, avait pour objectif de favoriser l'implication des habitant-e-s et leur appropriation en local du risque inondation. Ce parti pris original de mise en situation ludique dans l'objet d'étude s'appuie sur ce que Schaefer (2005) nomme « *la feintise ludique* » et fait référence à l'*homo ludens* de Huizinga (1938/1988). En dépassant les dimensions discursives et les constats inopérants, il autorisait par sa dimension projectuelle une mise en situation individuelle et collective, pour agir concrètement en contournant les aspects négatifs liés à la thématique des risques. L'atelier, nommé *les Veilleurs de Crues*, comptait une vingtaine de participants. Le timing s'organisait en deux temps : « *Sauve en 2030* » et « *les 24h de la crue* ». Les joueurs étaient invités à imaginer les actions qui permettraient aux habitant-e-s de Sauve d'être moins vulnérables à une inondation qui surviendrait en 2030 sur la commune. Différents matériels étaient proposés pour construire les scénarios dont des articles de journaux fictifs. Le 2^e dispositif consistait pour chacune des équipes à imaginer puis décrire les actions menées au long des 24h de la crue. L'atelier s'est achevé par la mise en discussion de certains points comme les barrages (source de rumeurs et de controverse) et la compétence GEMAPI, jusqu'alors ignorée des habitants et sur laquelle ils se sont montrés particulièrement attentifs. Cette expérimentation montre toute la pertinence d'intégrer les habitants dans des dispositifs visant à réduire leur vulnérabilité. Elle constitue des prémices modestes, mais tangibles **d'une innovation sociale territorialisée qui participe d'une meilleure prise en compte des responsabilités habitantes.** Face à l'accroissement des enjeux menacés, elle permet à la fois d'englober une démarche de prévention, au sens où on ne cherche pas à se protéger d'un danger que l'on ignore, mais également de **développer des capacités individuelles.**

Nous avons montré que cette appropriation était située et qu'une approche préventive du risque ne pouvait pas faire l'économie du contexte territorial concerné. La question des risques ne se situant pas tant au niveau environnemental que social, nous avons montré qu'un projet collectif et individuel pouvait agir comme principe dynamique permettant de changer les comportements et qu'un changement de paradigme était possible. Un ancrage territorial et un accompagnement institutionnel dans la durée constituent les ferments nécessaires à toute innovation sociale territorialisée. Ne pas se préoccuper de la réception et de l'appropriation des politiques publiques à l'échelle des habitant-e-s, condamne à réitérer les mêmes erreurs. Pour rappel, l'État a investi en moyenne ces dernières années 15 millions d'euros par an dans ses politiques de prévention sans s'assurer de leur appropriation et de leur efficacité en local.

Compte-tenu des perspectives en termes de dérèglement climatique (World Bank, 2012 ; IPCC, 2017) et de l'importance croissante des enjeux de nos sociétés (FFA, 2016), on peut raisonnablement faire l'hypothèse que la fin du système assurantiel français de type CatNat, est proche (Cour des Comptes, 2016 ; Projet de loi Fillon, 2012) et que cela implique un nécessaire rééquilibrage des rôles entre l'État et les individus. Développer les capacités des habitant-e-s et leur redonner les clés sur ce qui auparavant leur échappait pour les engager dans l'action face aux risques, constitue une des pistes possibles dans la future gestion des risques.

- Quels sont les projets marquants et inspirants qui pourraient faire référence ?

Dispositif Boîte à outil Visions+21 mis en œuvre par la DREAL Bretagne

<http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/la-boite-a-outils-visions-21-a2693.html>

et par la DREAL Midi-Pyrénées

<http://www.sustainable-everyday-project.net/boite-a-outils-visions-21/2014/03/03/midi-pyrenees/>

- Quel serait votre avis sur les enjeux de sensibilisation et formation initiale et continue ?

Les enjeux sont pluriels car ils dépendent des publics concernés. Il semble nécessaire que les « commanditaires » du design soit sensibilisés au design dans leurs formations (économie, marketing, commerce, etc.) afin de permettre une relation équilibrée et vertueuse. Trop souvent le design est sollicité en fin de process « pour faire joli » et n'est absolument pas compris comme discipline stratégique. C'est valable également pour des CCI, collectivités territoriales, ministères etc. et dans ce cas de la formation continue sur le design, pour enfin intégrer le design des politiques publiques comme cela se fait dans de nombreux pays (et tenter ainsi de combler le retard français en la matière).

- Quels est votre avis sur la commande publique au design ?

Un travail fondamental a été réalisé depuis de nombreuses années par l'Alliance France Design, le syndicat des designers en France sur la commande publique du design, signé par les ministères de tutelle et qu'il s'avère plus qu'urgent de mettre enfin en application !

- Quels sont les enjeux des programmes d'expérimentation ou de promotion du design dans le secteur public ?

Cela permet de rejoindre le point précédent, à savoir sensibiliser les acteurs publics aux nombreuses dimensions du design, et éviter ainsi de le réduire à la réalisation d'objet (ex : l'iconique chaise « design ») ou à l'autre bout du spectre le « design de post-it », piètre interprétation du design thinking. Cela permet d'impliquer les commanditaires dans des processus de codesign, les familiariser avec cette profession encore largement méconnue en France, mal définie entre l'artiste, l'artisan et l'ingénieur. A contrario, les designers ont également du chemin à faire pour faire comprendre leur profession et se familiariser avec les contraintes propres au secteur public (la majorité des designers se tourne vers le secteur privé souvent par méconnaissance des pratiques et des AO publics jugés trop complexes)

- Connaissez-vous les institutions ou les communautés d'acteurs du design dans l'action publique au niveau local, national, international ?

Échelle locale : les laboratoires d'innovation publiques ou incubateurs (Région Sud, Occitanie)

Échelle nationale : La 27^e Région

Échelle internationale : Nesta, Design Council (UK), SDS (Belgique), Mindlab (Danemark)

- Quels sont sur les enjeux de compétences, de responsabilité et d'éthique des designers de l'action publique ?

Les principaux enjeux se situent dans la compréhension de la diversité des personnes concernées par une action publique (usager, utilisateur, citoyen, élu, institutions, etc.) ; de la diversité des territoires ; des interrelations avec l'écosystème (local, national, international) ; des jeux d'emboîtement avec les dimensions politique, juridique, organisationnelle. Les logiques de coûts ne doivent pas prendre le pas sur une action publique intégrant les impacts environnementaux et sociaux sur le moyen et long terme.

- Quel serait votre diagnostic sur l'intégration du design dans les politiques publiques ? (analyses, forces et faiblesses du secteur)

Cette intégration semble encore balbutiante mais prometteuse : il y a encore trop peu de projets qui ont vu le jour (ou alors il y a un problème de communication de ces projets). Un excellent travail d'analyse a été réalisé à ce sujet :

Weller, J.M., Pallez, F. (2017). Les formes d'innovation publiques par le design, *Sciences du Design*, 5, 30-49.

- S'il y avait un écueil à éviter à tout prix, quel serait-il ?

Des projets qui n'aboutissent pas ! La déception est à la hauteur des attentes suscitées : engager des designers et des acteurs publics dans des projets ambitieux qui ne voient finalement jamais le jour faute de moyens ou de volonté politique pour les mettre en œuvre est parfois pire que de ne rien faire car cela démotive les personnes concernées. Dans une institution publique où la perte de sens gagne du terrain c'est un réel écueil à éviter.

- Quelles seraient les pistes d'actions innovantes ?

S'inspirer de ce qui se fait à l'étranger dans les autres laboratoires, permettre les acculturations réciproques en participant à des projets durant les études des designers, communiquer en interne (par exemple dans les formations du CNFPT Centre national de la fonction publique territoriale), donner l'exemple au niveau des ministères en ne se focalisant pas que sur le design d'auteur, faire travailler les designers sur les « *wicked problems* » de l'action publique, c'est-à-dire permettre à des designers de travailler sur des problématiques complexes (de type organisationnel, sécuritaire, sociale, sanitaire, etc.) au sein de l'action publique et pas seulement sur des dimensions formelles et/ou techniques.

- Quels sont selon vous les enjeux du design dans l'action publique ?

Cf *supra* : intégrer les enjeux éthiques, sociaux et environnementaux !